



Ecole élémentaire René Cassin – 720 rue des écoles -  
73230 St-Alban-Leysse - tél: 04-79-33-46-57  
[ce.0731395v@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0731395v@ac-grenoble.fr)

## Procès-verbal du troisième conseil d'école du mardi 11 juin 2019

### PRÉSENTS :

Equipe enseignante : Mmes Jauliac, Guers, Bernès, Pernet, Jolivet, Valois, Varcin, André et Plaçais, M. Zumstein

DDEN : aucun(e)

Municipalité : M. Dyen, maire, Mme Pinorini, maire-adjointe, Mme Durand, conseillère municipale, M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mmes Fondriest, Boisnard, Bon, Bernard-Reymond, Martin, Lupo et Bodnar MM. Challe, Poncet

Excusées : Mmes Millet, Billard, Casset, Ménard, Chéry (IEN)

### DÉROULEMENT :

*Après la désignation des secrétaires de séance, Mmes Pernet et Bon*

#### 1) Prévisions d'effectifs

\* A ce jour, **on prévoit pour la rentrée 2019** (nous avons déjà modifié le nombre plusieurs fois) : 47 CP ; 49 CE1 ; 38 CE2 ; 61 CM1 ; 48 CM2 ; 10 Ulis (comptant pour 6), soit 249, avec de nouveaux inscrits.

Avec ces effectifs, **une ouverture de classe est possible** puisque la moyenne par classe est de 27,55... pour un seuil à 27,5. Pour garder la possibilité d'ouvrir une classe, il ne faut pas descendre en-dessous de 248.

A noter que l'Ulis est susceptible d'accueillir d'autres élèves notifiés en cours d'année, qu'il peut aussi arriver des enfants placés au Relais familial n'importe quand dans l'année, que tous les ans 5 ou 6 élèves arrivent en cours d'année (cette année, 5 ; l'an dernier, 6), et qu'il y a des prévisions de livraisons de logements.

On attend la prise de contact de 11 familles de futurs CP, qui n'ont pas encore réagi aux mots qui leur ont été passés.

L'inspectrice est informée de ces effectifs. **Une commission se tiendra le jeudi 13 juin** pour statuer sur les ouvertures et fermetures de classes.

\* **Nos classes seront formées à la rentrée**, mais le bilan pour les CM1-CM2 étant très positif, du point de vue des élèves et des parents, comme des enseignants, cette répartition en double-niveau sera certainement reconduite, et peut-être étendue à d'autres niveaux.

\* **Les enseignants qui seront à titre définitif** à l'école René Cassin : Mmes Jauliac, Guers, Bernès, Pernet, Jolivet, Casset, Billard, Valois, Plaçais.

Nous attendons la nomination d'autres enseignants, le 18 juin. Un(e) enseignant(e) s'ajoutera pour la 11<sup>e</sup> classe éventuelle.

M. Zumstein et Mme Varcin font valoir leurs droits à la retraite, Mme André attend sa nomination.

#### 2) Projets sportifs et culturels passés ou en cours (entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> conseil d'école)

	CP	CP-CE1	CE1	CE1-CE2	CE2	CE2- CM1	CM1- CM2a	CM1 CM2b	CM1 CM2c
Ecole et cinéma	X	X	X						
Musée Grenoble				X	X				
Natation	X	X	X	X <sub>(CE1)</sub>					
Chemins de la Mémoire						X <sub>(CM1)</sub>	X	X	X
Journée en Suisse							X	X	
Défi sciences		X							
Permis piéton				X <sub>(CE2)</sub>	X	X <sub>(CE2)</sub>			
Permis internet							X <sub>(CM2)</sub>	X <sub>(CM2)</sub>	X <sub>(CM2)</sub>

	CP	CP-CE1	CE1	CE1-CE2	CE2	CE2- CM1	CM1- CM2a	CM1 CM2b	CM1 CM2c
Civibus avec le Stac							X <sub>(CM2)</sub>	X <sub>(CM2)</sub>	X <sub>(CM2)</sub>
Concours d'écriture				X					
Théâtre et poésie avec collègue							X <sub>(CM2)</sub>	X <sub>(CM2)</sub>	X <sub>(CM2)</sub>
Athlétisme	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Cycle bibliothèque municipale			X						
Rallye-maths départemental			X			X			
Agence Ecomobilité			X	X	X	X			
Parcours du coeur			X						
Grande lessive (sur la couleur)			X	X	X		X		
Croix rouge dangers maison		X	X						
Infirmière scolaire							X	X	X
Demi-journée des langues		X	X	X	X	X	X	X	X
Journée handicap			X		X				
Jeux coopératifs OCCE	X								
Ciné lecture OCCE			X						
Randonnée			X			X			X
2 jours à Champagny						X			X
Rumilly + Aix-les-Bains			X						

\* **Merci** aux parents pour les accompagnements, avec ou sans agrément.

Merci à la municipalité pour son aide financière, à l'Alpi et aux parents qui ont participé à ses actions (1 482€).

\* Remarques : **l'athlétisme** du cycle 2, dans la cour de l'école, a pallié l'impossibilité de la rencontre inter-écoles de circonscription à cause du cycle piscine. Nous n'avons pas reçu de date de report pour le cycle 3.

**La sortie prévention routière** des CM n'a pas pu se faire.

\* Un **point financier** montre que la mairie a accordé 30 193€ pour 242 élèves comptabilisés en décembre, soit 12 100€ pour les fournitures et 18 093€ pour les activités.

Nous avons fini l'année à 247 élèves, pour lesquels nous n'avons donc pas reçu 595€.

\* M. Dyen demande que le tableau général des coûts des activités (cf annexe) comprenne **une colonne « coût réel »** pour que l'engagement des subventionneurs (mairie, comité des fêtes, Alpi) soit plus visible.

\* Les **12€ de coopérative** donnés par la majorité des familles (merci à elles) ont largement été rentabilisés : cela a participé au financement des sorties raquettes, cinéma, Suisse, musées, Chemins de la Mémoire..., qui ont dépassé de beaucoup cette somme.

\* Mme Bernès rappelle qu'elle avait demandé à ce **que le « budget projets » de la mairie soit versé directement à la coopérative**, ce qui est légal. C'était possible du point de vue de la comptabilité, mais n'a pas été accepté par la commission scolaire.

Cela permettrait de gérer plus facilement et rapidement les projets (cf le projet sculpture pour lequel il a fallu payer en urgence l'artiste), et d'avoir tous les fonds d'aide dans le même compte (le budget projets mairie, l'Alpi, la coopérative).

Mme Pinorini répond que le refus de la commission n'était pas prévu pour gêner l'école mais que c'était très compliqué. Mme Bernès indique que cela se fait sur d'autres communes, très facilement, sous forme de subvention versée par l'intermédiaire du trésor public directement à la coopérative.

M. Dyen annonce que la demande sera étudiée.

\* Autre rappel : **2 vidéoprojecteurs** avaient bien été budgétés mais n'ont pas été livrés cette année, alors que l'an dernier la municipalité avait accepté l'idée d'équiper 2 classes par 2 classes.

Mme Bernès demande donc si 4 vidéoprojecteurs seront livrés l'an prochain.

M. Dyen est étonné que la commande n'ait pas été passée et livrée puisque c'était budgété. Il indique qu'il n'y a pas de raison que cela ne se fasse pas et engage Mme Bernès à interroger de nouveau Mme Bof.

\* Autres demandes des enseignants :

- quand BSO réussira-t-il à enlever le Slis et le remplacer par un système fonctionnant avec **la fibre** ?

M. Raymond répond que l'école sera raccordée à la fibre le 12 juin, si la suppression du Slis ne pose pas de problème.

- **le coffre-fort** ne s'ouvrant plus, il a été vidé. Où les enseignants peuvent-ils mettre les équipements à l'abri ?

M. Raymond doit chercher un réparateur.

- l'école a prévu de faire une **journée Nettoyage de la nature** avec Bien vivre à St-Alban-Leysse : la mairie fournirait-elle les gants et les sacs poubelles, pour éviter de passer par une enseigne de magasins ?

M. Dyen annonce que la municipalité souhaite suivre le Clean world day, prévu le samedi 21 septembre : l'école pourrait y participer le vendredi 20.

\* Mme Bodnar demande où en est la commande de **bancs dans la cour**.

M. Raymond répond qu'elle n'a pas encore été passée mais ce sera installé pour la rentrée.

### 3) Sécurité, travaux, locaux

\* Les parents d'élèves se sont inquiétés pendant les semaines d'**absence de la personne sécurisant la traversée**, et interrogés sur son non-remplacement, surtout dans une période compliquée par les travaux sur la voirie.

M. Raymond répond qu'elle ne pouvait pas être remplacée car son arrêt maladie était prolongé de semaine en semaine, et que c'était impossible de trouver quelqu'un pour 1/2h sur 4 jours par semaine.

M. Dyen promet une vigilance particulière sur ce sujet à l'avenir.

\* A noter, le 11 juin, une **altercation entre un père d'élève à pied et un ouvrier du chantier** de construction en camion, à propos du passage protégé non respecté par le véhicule.

M. Dyen avait déjà eu connaissance du fait et prévu de faire remonter ce problème à la réunion de chantier du 13 juin.

\* Les **panneaux prévus pour protéger la cour** de l'école des poussières du chantier n'ont toujours pas été posés.

M. Dyen informe qu'il s'est énervé contre l'entreprise et annonce que des lamelles occultantes seront posées par l'entreprise ou par les services techniques aux frais de l'entreprise.

\* **Estrades** : certaines classes en ont 2 posées côte à côte et s'écartent, créant un risque de chute.

M. Raymond répond qu'il ne peut pas les fixer définitivement car ce serait trop difficile à manipuler ensuite, mais il cherchera un système de fixation démontable (crochet ?).

\* **Ventilateurs** : certains ont les pieds déformés et risquent de tomber à tout moment sur les élèves.

M. Raymond remplacera ceux qui sont abîmés (colonnes ?) mais demande à ce que les élèves y fassent attention.

### 4) Questions des parents

\* Nouvelle **réforme scolaire** : y a-t-il des impacts dès l'an prochain ?

Mme Pernet indique que la loi sera votée le 13 juin : on saura à ce moment-là quels amendements ont été votés. L'instruction obligatoire pour les 3 ans passera de manière sûre ; pour la direction d'école, rien n'est sûr ; ni pour les programmes de CP. Les effectifs des CP et CE1 ne devraient être à 24 qu'à partir de septembre 2020.

\* **Exposition – goûter festif** (plutôt que fête d'école) : vendredi 28 juin

Les classes installeront l'exposition des travaux de l'année sur 33 grilles, sous les préaux.

L'exposition restera en place à 16h30. Elle sera rangée à la fin de la soirée par les parents d'élèves et Mme Bernès.

A 16h30, les élèves sortiront tous de l'école par la porte principale : il n'y aura pas de garderie (mot aux parents par la mairie + sur l'Espace famille sur internet). Ils reviendront à la fête par le petit portail du périscolaire, côté parking.

Les parents d'élèves enverront leur demande de tables et chaises aux services techniques.

Si besoin, l'école peut prêter des cerceaux et des plots, en notant bien ce qui a été emprunté.

Question des parents sur l'exposition par 2 classes avant l'exposition du 28.

Les enseignantes n'ont pas pu organiser cette exposition début juin comme elles l'avaient prévu, et craignent que les sculptures soient abîmées le 28.

*La séance a été levée à 19h45.*

La présidente  
Mme Bernès

Les secrétaires de séance  
Mmes Bon et Pernet